

**Profiling and the Canadian Carceral State |
Les profilages et l'État carcéral canadien**
Justin Piché / Observatoire des profilages

**SPECIAL ISSUE EDITOR |
DIRECTEUR DE L'ÉDITION SPÉCIALE**

Justin Piché, PhD
Associate Professor | Professeur agrégé
Department of Criminology | Département de criminology
University of Ottawa | Université d'Ottawa

Observatoire des profilages
www.observatoiredesprofilages.ca

**SPECIAL ISSUE THEME |
THÉMATIQUE DE L'ÉDITION SPÉCIALE**

The Canadian Carceral State routinely engages in profiling of people pushed to the margins by colonialism, racism and white supremacy, capitalism and classism, patriarchy and heteronormativity, ableism, and other violent structures. This is evident in who is targeted, harmed, and killed by policing, imprisonment, immigration, child apprehension, health, social services and assistance, and other carceral institutions. The *Journal of Prisoners on Prisons* invites contributions by current and former prisoners, their loved ones, and grassroots community organizations that document, critique, and propose alternatives to profiling evident in carceral practices and experiences. Prospective contributors can also submit pieces examining resistance efforts behind and beyond bars to build decarceral futures.

Les profilages des personnes marginalisées par le colonialisme, le racisme et la suprématie blanche, le capitalisme et le classisme, le patriarcat et l'hétéronormativité, le capacitisme et d'autres structures violentes est une pratique récurrente chez l'État carcéral canadien. Cela est évident lorsqu'on observe qui est ciblé, blessé et tué par les services de police, l'emprisonnement, l'immigration, l'appréhension d'enfants, de santé, ainsi

que d'autres institutions carcérales. Le *Journal of Prisoners on Prisons* invite des contributions de prisonniers actuels and anciens, de leurs proches et d'organisations communautaires qui documentent, critiquent et proposent des alternatives au profilage évident dans les pratiques et expériences carcérales dont ils/elles ont vécu. Les auteurs potentiels peuvent également soumettre des contributions portant sur les efforts de résistance derrière et au-delà des barreaux qui ont pour but de bâtir un avenir décarcéral.

CONTRIBUTION – FORMATS – CONTRIBUTIONS

This special issue welcomes contributions from a wide range of scholarly work including:

- Auto-ethnographic accounts that examine experiences of imprisonment to illuminate broader issues faced by incarcerated people;
- Theoretical, critical and analytical essays;
- Scholarly research articles based on quantitative, qualitative, arts-based and/or mixed- methods research;
- Book reviews;
- Artistic content – photo or graphic essays, digital art, poetry, etc.;
- Interviews or discussions transcribed from recordings; or
- Commentaries.

Ce numéro spécial accueille les contributions d'un large éventail de travaux universitaires, notamment:

- Récits auto-ethnographiques qui examinent les expériences d'emprisonnement pour éclairer les problèmes plus larges rencontrés par les personnes incarcérées ;
- Essais théoriques, critiques et analytiques ;
- Articles de recherche scientifique basés sur des recherches quantitatives, qualitatives, basées sur les arts et/ou utilisant des méthodes mixtes ;

- Revues de livres ;
- Contenu artistique – essais photographiques ou graphiques, art numérique, poésie, etc. ;
- Entrevues ou discussions retranscrites à partir d’enregistrements ; ou
- Commentaires.

SUBMISSION GUIDELINES | DIRECTIVES DE SOUMISSION

At the *JPP*, we support incarcerated people’s right to exercise freedom of expression pursuant to section 2 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and embedded in national constitutions elsewhere across the world. We believe that publishing the writing of incarcerated people is a necessary tool to facilitate transparency in carceral settings. We welcome submissions from all current and former prisoners, and are eager to hear your input on the above-mentioned issues. Please share this notice with anyone who may be interested in contributing to our journal. We ask that those who choose to submit include a short biographical statement and let us know if you would like to be published anonymously. We look forward to reviewing your submissions that follow the journal’s guidelines below and hope to hear from you soon.

- The Journal will not publish any subject matter that advocates hatred, sexism, racism, violence or that supports the death penalty.
- The Journal does not publish material that usually focuses on the writer’s own legal case, although the use of the writer’s personal experiences as an illustration of a broader topic is encouraged.
- The Journal does not usually publish fiction and does not generally publish poetry. Illustrations, drawings and paintings may be submitted as potential cover art.
- Articles should be no longer than 20 pages typed and double-spaced or legibly handwritten. Electronic submissions are gratefully received.
- Writers may elect to write anonymously or under a pseudonym.
- For references cited in an article, writers should attempt to provide

the necessary bibliographic information. Refer to the references cited in past issues for examples.

- Editors look for developed pieces that address topics substantially. Manuscripts go through a preliminary reading and then are sent to review by the Editorial Board. Those that are of suitable interest are returned to the author with comments or suggestions. Editors work with writers on composition and form, and where necessary may help the author with referencing and bibliographic information, not readily available in prisons. Selected articles are returned to authors for their approval before publication. Papers not selected are returned with comments from the editor. Revised papers may be resubmitted.
- Please submit biographical and contact information, to be published alongside articles unless otherwise indicated.

Au *JPP*, nous soutenons le droit des personnes incarcérées à exercer leur liberté d'expression conformément à l'article 2 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et enchâssé dans les constitutions nationales ailleurs dans le monde. Nous croyons que la publication des écrits des personnes incarcérées est un outil nécessaire pour faciliter la transparence en milieu carcéral. Nous accueillons les soumissions de tous les prisonniers actuels et anciens, et sommes impatients d'entendre vos commentaires sur les questions mentionnées ci-dessus. Veuillez partager cet avis avec toute personne qui pourrait être intéressée à contribuer à notre revue. Nous demandons à ceux et celles qui choisissent de soumettre une courte notice biographique et de nous faire savoir si vous souhaitez être publié de manière anonyme. Nous sommes impatients d'examiner vos soumissions qui suivent les directives de la revue ci-dessous et espérons avoir de vos nouvelles bientôt.

- Le Journal ne publiera aucun sujet faisant l'apologie de la haine, du sexisme, du racisme, de la violence ou soutenant la peine de mort.
- Le Journal ne publie pas de matériel qui se concentre généralement sur le cas juridique de l'auteur, bien que l'utilisation des expériences personnelles de l'auteur comme illustration d'un sujet plus large soit encouragée.

- Le Journal ne publie généralement pas de fiction et ne publie généralement pas de poésie. Des illustrations, des dessins et des peintures peuvent être soumis comme couvertures potentielles.
- Les articles ne doivent pas dépasser 20 pages dactylographiées et en double interligne ou lisibles à la main. Les soumissions électroniques sont les bienvenues.
- Les auteurs peuvent choisir d'écrire de manière anonyme ou sous un pseudonyme.
- Pour les références citées dans un article, les auteurs doivent s'efforcer de fournir les informations bibliographiques nécessaires. Reportez-vous aux références citées dans les numéros précédents pour des exemples.
- Les éditeurs recherchent des articles développés qui abordent des sujets de manière substantielle. Les manuscrits font l'objet d'une lecture préliminaire, puis sont envoyés pour examen par le comité de rédaction. Ceux qui présentent un intérêt approprié sont renvoyés à l'auteur avec des commentaires ou des suggestions. Les éditeurs travaillent avec les auteurs sur la composition et la forme et, si nécessaire, peuvent aider l'auteur avec des références et des informations bibliographiques, qui ne sont pas facilement disponibles dans les prisons. Les articles sélectionnés sont retournés aux auteurs pour approbation avant publication. Les articles non sélectionnés sont retournés avec les commentaires de l'éditeur. Les articles révisés peuvent être resoumis.
- Veuillez soumettre des informations biographiques et de contact, à publier avec les articles, sauf indication contraire.

IMPORTANT – DATES – IMPORTANTES

Submissions by authors soumissions par auteurs :	1 May mai 2024
Editorial decision and reviewer comments to authors décision éditoriale et commentaires aux auteurs :	1 July juillet 2024
Revised manuscripts manuscripts révisés :	15 October octobre 2024

Final editorial decision to authors | 15 December |
décision éditoriale finale aux auteurs : décembre 2024

Publication date | date de publication : 2025

SUBMISSIONS | SOUMISSIONS

Via email to jpp@uottawa.ca or by mail to the address below:

Journal of Prisoners on Prisons
c/o Department of Criminology
University of Ottawa
120 University Private – Room 14049
Ottawa, Ontario, Canada
K1N 6N5

Par email to jpp@uottawa.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Journal of Prisoners on Prisons
c/o Département de criminologie
University d'Ottawa
120 Université – Salle 14049
Ottawa, Ontario, Canada
K1N 6N5